



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2021
(Vidéoconférence)**

PRÉSENCES

Monsieur	Gaétan Morin	Maire
Monsieur	Réal Payette	Siège #1
Monsieur	Gilles Arbour	Siège #2
Madame	Mélanie Laberge	Siège #3
Madame	Mélissa Arbour	Siège #4
Monsieur	Serge Forest	Siège #5
Monsieur	Pierre Desrochers	Siège #6

Madame Vanessa Arbour, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est également présente.

Tous les membres du Conseil municipal qui sont présents affirment renoncer aux formalités de convocation de la présente séance extraordinaire.

1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Gaétan Morin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 21 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

No : 173-2021-06

**Suivant la proposition de: Gilles Arbour
Dûment appuyée par: Mélanie Laberge
Il est résolu:**

QUE le Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2021
(Vidéoconférence)**

**3. Embauche d'un directeur général et secrétaire-trésorier –
M. Jean-François Coderre – Décision**

No : 174-2021-06

CONSIDÉRANT QUE le départ de la directrice générale le 14 mai 2021;

ATTENDU QUE l'article 210 du Code municipal du Québec oblige une municipalité à se doter d'une ressource à la Direction générale;

CONSIDÉRANT QUE le Comité administratif de la municipalité accompagné de Mme Vanessa Arbour, directrice générale adjointe et Mme Stéphanie Perreault de l'Alliance ressources humaines ont rencontré des candidats potentiels pour combler le poste;

CONSIDÉRANT QUE le Comité administratif recommande la candidature de M. Jean-François Coderre;

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-François Coderre possède les qualifications nécessaires pour occuper le poste de direction générale et secrétaire-trésorier;

Pour ces motifs

Suivant la proposition de: Gilles Arbour

Dûment appuyée par: Réal Payette

Il est résolu:

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution;

QUE M. Jean-François Coderre soit nommé au poste de Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare;

D'AUTORISER M. Gaétan Morin, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité, la lettre de confirmation d'emploi;

QUE M. Jean-François Coderre débute son mandat de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité le lundi 21 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2021
(Vidéoconférence)**

4. Levée de l'assemblée

No : 175-2021-06

**Suivant la proposition de : Serge Forest
Dûment appuyée par : Pierre Desrochers
Il est résolu :**

QUE la présente séance du Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare soit levée à 21 h 03.

Monsieur Gaétan Morin
Maire

Vanessa Arbour
Directrice générale et
secrétaire-trésorière
adjointe